

PASSERELLE

Transport de voyageurs

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs



Présentation

> Prérequis

- Titulaire des permis de conduire des catégories D, D1E, D ou DE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R 222-1, R 222-2 et R 222-3 du code de la route ou du certificat d'examen du permis de conduire attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories et d'un titre ou diplôme de conducteur routier du transport de marchandises ou d'une attestation de FIMO

> Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

> Durée

- La durée de la formation est de 35 heures en face à face pédagogique et effectuées avant toute activité de conduite dans le secteur visé par la formation

> Effectif

- Entre 8 et 16 participants maximum

> Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludopédagogie, études de cas, quizz

> Moyens pédagogiques

- salle
- véhicule double commande
- simulateur haut de gamme

> Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

> Objectifs généraux

"Permettre au conducteur:

- *d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires à l'accès au secteur du transport de marchandises par le perfectionnement à une conduite rationnelle axé sur sur les règles de sécurité, la connaissance, l'application et le respect des réglementations du transport et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport "*

Arrêté du 3 Janvier 2008 - Modifié

> Le + de la formation

- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Une sensibilisation au confort des personnes et l'optimisation de la consommation de carburant au travers d'un module écoconduite avec bilan individuel

> Mode d'évaluation

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- Evaluation finale : Test final d'auto-évaluation proposé au participant

> Validation

- Attestation de formation
- Tes final d'auto-évaluation
- Cette formation est valable 5 ans et doit être renouvelée
- Code RS 5768
- Code Certif Info 112765

> Agrément

- Agrément régional délivré au centre de formation par la DREAL.

OBJECTIF	DURÉE
Identifier les objectifs et étapes de la formation	0 H 30
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et présentation 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 1 <p>Mettre en oeuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement</p>	15h30 dont 11h pour la pratique de la conduite (10h de conduite et 1h de commentaire pédagogique)
<p>Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • les caractéristiques techniques du véhicule de transport de marchandises • le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant • le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule • application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 2h30 de conduite individuelle y compris les manoeuvres (dont au maximum 0h30 peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 0h15 de commentaires pédagogiques. 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 2 <p>Appliquer la réglementation du transport routier de marchandises</p>	5 H 00
<p>Application des réglementations</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises : Les temps de conduite et de repos des conducteurs. L'utilisation du chronotachygraphe. La formation des conducteurs. Les conventions collectives. Les statuts particuliers (la fonction publique) • La réglementation applicable au transport de marchandises : Transport public, location, transport en compte propre National et international Les différents contrats et documents de transports nécessaires à l'acheminement des marchandises Redevance d'utilisation des infrastructures routières 	

OBJECTIF		DURÉE
THÈME 3	Mettre en oeuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale	7 H 00
<p><i>Santé, sécurité routière et sécurité environnementale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance • L'aptitude physique et mentale • La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence • Les principes élémentaires du secourisme • Les règles de secourisme et de signalisation routières • Les risque de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds • Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt • La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages • Le franchissement des passages à niveau • La criminalité et le trafic de clandestins 		

OBJECTIF		DURÉE
THÈME 4	Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	4 H 00
<p><i>Service, logistique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de la marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service • Sensibilisation au développement durable • L'environnement économique du transport routier de voyageurs et l'organisation du marché 		

OBJECTIF		DURÉE
Evaluer les acquis de la formation		3 H 00
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de compétences acquises • Test Final d'auto-évaluation • Commentaires 		

LIEU DE FORMATION

Notre centre Formations N'go, se situe à L'angle du Chemin de la Noue Rousseau – 91220 Le Plessis Pâté.

